

Notes prises par Françoise Carle, pendant la  
réunion des conseillers

### Situation au Rwanda après le retrait des troupes françaises.

Après tous les procès qu'on nous a fait, la presse anglo-saxonne, française, les organisations, Médecins sans frontières etc., reconnaissant que l'action française a été bénéfique et qu'elle s'est bien passée.

Notre intervention s'est faite sur la décision de François Mitterrand. Deux personnes allaient de l'avant : le Président et Alain Juppé. Les ralliements des autres ont été tardifs. Quand le Premier ministre a été convaincu, il a appuyé, mais tout en restant prudent.

Il y avait deux thèses au début : on s'installe au Zaïre et on lance des coups de sonde à partir de là, ou bien on crée une zone au Rwanda. Les coups de sonde ne suffisaient pas, c'est la zone au Rwanda qui l'a emporté. Elle a empêché de nouveaux massacres de tutsis et les règlements de compte du FPR.

La situation est actuellement la suivante : il n'y a plus aucun militaire français au Rwanda, nous avons laissé 500 hommes à Goma, au Zaïre. Ils ont trois missions :

1. assurer le soutien logistique du bataillon d'Africains francophones
2. apporter une aide humanitaire à Goma
3. assurer le contrôle aérien de la plateforme de Goma

Une négociation est engagée pour que la MINUAR assure le soutien au bataillon francophone, après.

On craint une éruption volcanique au nord de Goma. La probabilité semble faible. Cela ferait 800 000 personnes à déplacer.

Maintenant : il n'y a plus d'explosions massives attendues, la presse anglo-saxonne a changé de ton, elle estime que notre action a été bénéfique. Les Etats-Unis vont partir à la fin du mois. Si Kagamé se montre moins rigide, les gens pourront rentrer.

Il faudra soutenir le pays, complètement ravagé par les massacres, pendant quatre ou cinq ans. Les Etats-Unis ne vont pas rester longtemps et ne mettront pas un sou dans l'affaire : qui paiera la reconstruction ?

Une troïka de hauts fonctionnaires (le Président s'étant opposé à ce que ce soient des ministres) est en tournée au Rwanda et au Zaïre (avec un fonctionnaire du Quai d'Orsay, un secrétaire d'Etat grec et un secrétaire d'Etat allemand)

(Anne Lauvergeon fait observer qu'en Allemagne un secrétaire d'Etat est un haut fonctionnaire)

Le vrai problème se situe dans l'avenir : sous quelle forme reprenons-nous nos relations avec le Zaïre, qui est le véritable enjeu de la zone ?

Le Premier ministre du Rwanda souhaite venir en France en voyage officiel en septembre ! Il nous a craché dessus, alors que la France paie la reconstruction du Rwanda. De l'avis de tous, cette visite est jugée prématurée...

### **Dominique Pin**

Le dossier se referme. Nous sommes partis avec une Opération Turquoise réussie, les ONG ont montré la limite de leur action. Si cela éclate au Burundi, on aura au moins fait la preuve qu'il n'y a pas de faute de la France. Les acteurs changent, la présence anglo-saxonne est de plus en plus marquée. Les Etats-Unis, les Britanniques, sont présents là où ils n'étaient pas auparavant. Je leur souhaite du courage. On verra dans deux ou trois ans...

### **Christian Quesnot :**

Il faut distinguer deux niveaux. Sur le terrain, ce qui a été fait par les ONG a été remarquable, mais ils sont très hiérarchisés. On a eu des déclarations de responsables qui se bronzaient en Espagne, inadmissibles. Nous subissons les conséquences de l'action des Etats-Unis en Somalie, qui s'est mal passée. Il y a une dichotomie entre l'action militaire humanitaire de l'Etat, et les ONG. Des points sont à clarifier à tous les niveaux. Les ONG sont largement financées par le gouvernement, il y a des limites à la décence et à l'efficacité.

### **Dominique Pin**

L'ONU va traiter des questions de droits de l'homme, du génocide, avec un tribunal international

### **Christian Quesnot**

Le FPR voudrait juger 30 000 à 50 000 personnes, or il y a 500 véritables responsables.

### **Louis Joinet**

On en jugera trente. Il faut un minimum de jugements, mais à quel niveau ? C'est le même problème que pour la Yougoslavie. Est-ce qu'on juge au niveau immédiatement inférieur à celui des responsables politiques ? J'estime que le fait de passer l'éponge sur les exécutions est une condition de la réconciliation. Bien sûr, je n'ai pas dit cela publiquement aux Nations Unies !

Le procureur général est un ancien président de la Ligue des droits de l'homme du Rwanda. Il trouve qu'il est idiot de juger 30 000 personnes, alors qu'il n'a même pas une bougie pour le greffier. Il faut un tribunal international, la communauté internationale ne pourra pas le faire; donc il faut la réconciliation.

Les Russes poussent fort pour l'extension des compétences du tribunal sur l'ex-Yougoslavie. Il y aurait un procureur général, et deux procureurs-adjoints : l'un pour l'ex-Yougoslavie, et l'autre pour le Rwanda. Mais on a un problème de pratique et de finalité. Y a-t-il une volonté communautaire internationale ?